

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 1 (1872)
Heft: 8

Artikel: Journal d'un jeune instituteur : cinquième article
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

100. Qu'est-ce qu'un *are* ? un *centiare* ? un *hectare* ?
101. Combien un are vaut-il de centiares ?
102. Combien un hectare vaut-il d'ares ? de centiares ?
103. Combien 26 arcs valent-ils de centiares ?
104. Combien 3646 centiares valent-ils d'ares ?
105. Combien 800 ares valent-ils d'hectares ?
106. Combien 13 hectares valent-ils d'ares ?
107. Combien 4 hectares, 45 ares valent de centiares ?
108. Combien 46700 mètres carrés (centiares), valent-ils d'hectares et d'ares ?
109. Combien y a-t-il d'ares dans un champ de 6 hectares ?
110. Un pré a une surface de 64345 mètres carrés; indiquez-en la superficie en hectares, ares et centiares.
111. Quelle est la surface d'un jardin, ayant la forme d'un carré parfait, et mesurant 24 mètres de côté ?
112. Indiquer la surface d'un champ rectangulaire, ayant 152 m. 5 dm. de longueur et 48 m. 4 dm. de largeur ? quelle en serait la valeur à raison de 26 francs 50 cent. l'are ?
113. Quelle est la surface d'un pré, comprenant un carré parfait de 67 mètres de côté et un triangle de 67 mètres de base et 46 mètres de hauteur ?
114. Une forêt de 264 mètres de longueur et 123 mètres 5 décimètres de largeur, a été vendue à raison de 15 francs l'are ; indiquez-en la valeur.
115. La surface d'un pré est de 4 hectares 18 ares ; sa largeur est de 152 mètres. Quelle est la longueur de ce pré ?
116. Indiquez la base d'un triangle dont la surface vaut 1 hectare, 18 ares 4 centiares et la hauteur 96 mètres.
117. Qu'est-ce qu'un hectomètre carré ? un kilomètre carré ? un myriamètre carré ?
118. Un kilomètre carré vaut combien d'hectomètres carrés ?
119. Combien un myriamètre carré vaut-il de kilomètres carrés ? d'hectomètres carrés ?
120. Quelle est la surface topographique d'un canton, se composant : 1° d'un rectangle de 25 kilomètres 8 hectomètres de longueur et 12 kilomètres 4 hectomètres de largeur ; 2° d'un triangle ayant pour base la longueur du rectangle et 6 kilomètres de hauteur ; 3° d'un autre triangle ayant la base égale à la largeur du triangle et 4 kilomètres 6 hectomètres de hauteur ?

B.-D.

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

CINQUIÈME ARTICLE.

Mercredi, 3 Novembre. — Hier un beau soleil envoyait ses doux rayons dans ma chambrette ; aujourd'hui de la pluie, de la boue, un ciel d'hiver, temps incommode et malsain. Rien n'est plus variable que le ciel, si ce n'est peut-être notre âme, pauvre âme qui souffre dans son enveloppe de boue, qui est tantôt gaie, tantôt triste, suivant les impressions agréables ou pénibles qui lui vien-

nent du dehors. Mais ici comme dans la nature, ce n'est que la face qui change, le fond reste le même, et il faut en bénir Dieu. Aujourd'hui tout est calme chez moi, le dehors et le dedans : heureux état ! Je me suis plu en classe. Les enfants se sont montrés attentifs et dociles. J'ai une douce joie à pouvoir me dire ce soir : « Mes élèves ont appris quelque chose aujourd'hui. » C'est là l'essentiel, qu'on avance chaque jour, tant faible soit le progrès quotidien.

Mais moi aussi je dois avancer. Rester stationnaire quand tout marche autour de soi, c'est rétrograder. Il faut donc que je lise, que j'étudie. Malheureusement, je ne puis fixer mes pensées ; elles papillonnent incertaines sur toute espèce d'objets, sans s'arrêter à aucun, semblables à ces frelons paresseux qui volent de fleur en fleur, qui bourdonnent, qui s'empressent, et que le soir cependant retrouve sans provisions. Il faut que je butine, comme l'abeille, sur les bonnes fleurs, et que je m'arrête sur chacune assez longtemps pour sucer tout le miel qu'elle contient. Fleurs de la pensée humaine, de la poésie, de la littérature et des sciences, je voudrais m'abreuver de votre nectar, m'enrichir de vos trésors, m'animer de votre souffle ! Hélas ! parviendrai-je, avec ma mobilité d'esprit, à recueillir quelque chose de tant de richesses mises à ma disposition ? J'essayerai. Vouloir c'est pouvoir, a dit je ne sais qui ; je tâcherai donc de vouloir et je prierai le bon Dieu de fortifier ma volonté trop chancelante, de me donner la réflexion persévérante qui assure le succès dans l'étude.

Jeudi, 4 Novembre. — Quand je relis ce que j'ai mis ici hier soir, je me demande si je dois bien étudier les ouvrages des grands auteurs, si je dois me perdre dans les profondeurs de ces génies qui ont illustré la littérature et les arts. Les lire, à la bonne heure, mais en essayer une étude approfondie, je ne sais. Cette nourriture ne ferait-elle pas sur mon esprit l'effet de la viande ou d'un vin fort sur la poitrine des jeunes enfants?... Ah ! chassons les pensées ambitieuses. Instruisons-nous avant tout de ce qui peut nous mettre en état de mieux exercer notre profession. La pédagogie, la grammaire, l'histoire, etc., quel vaste champ à parcourir d'abord, avant de monter dans les sphères élevées de la littérature ! C'est là que je dois prendre le lait qui peut convenir à mon âge et à ma faiblesse. J'ai besoin de me rappeler ici ces passages de l'inimitable *Imitation* : Il y a beaucoup de choses dont la connaissance ne sert que peu ou point du tout à l'âme. Et c'est une grande folie de ne s'appliquer pas uniquement à ce qui sert à notre salut. Fuyez donc le *trop* grand désir de savoir, parce qu'on s'y dissipe beaucoup et que ce n'est souvent qu'un sujet d'illusion. »

Je viens d'avoir un entretien avec M. le Curé. Il me témoigne une affection dont je suis touché. Il m'a dit qu'il était peiné de ma timidité en sa présence. J'éprouve, en effet, un embarras visible à lui parler. Ce n'est pas que je me gêne dans le vrai sens

du mot, ses paroles bienveillantes et ses procédés empreints d'une franche et noble simplicité sont faits pour rassurer les plus timides. Mais j'ai le sentiment de mon incapacité. Je me vois gauche et froid en face de ce bon ton et de ce bon cœur. Je fais, sans le bien vouloir, de la recherche où il faudrait de l'abandon. — Je ne résisterai pas aux pressantes sollicitations de mon bon curé qui désire avoir souvent ma visite. Il me comble de gracieusetés. Et son parler franc, son commerce agréable et facile, me donneront ce que je ne trouve pas ailleurs : le vrai bon ton, celui de la bienveillance et du cœur.

Vendredi, 5. — J'arrive d'un enterrement. C'est le père d'un de mes élèves, que la mort a enlevé à 37 ans. Toute la paroisse l'a accompagné à sa dernière demeure et bien des larmes ont coulé sur sa tombe. M. D. était très aimé des pauvres surtout. Cela me donne à espérer pour son âme : des vertus qui nous font aimer des hommes doivent nous faire aimer de Dieu. Quand j'ai vu la désolation de sa petite fille, ses pleurs, ses cris étouffés, je me suis senti touché de compassion ; l'émotion m'a gagné et j'ai dû interrompre ma prière, tant les sanglots oppressaient ma poitrine. Pauvre petite Elise, je sens que je l'aime d'avantage depuis qu'elle est orpheline et malheureuse.... Mais quels cruels souvenirs se réveillent en moi !... mon père, mon pauvre père, mort à cet âge !... je vois encore tout en désordre dans la maison, le prêtre accouru... ma sœur évanouie, ces pleurs, ces cierges allumés, cette figure pâle... j'avais onze ans. Mon Dieu !

Samedi, 6. — Je suis tout occupé depuis avant-hier à établir un ordre du jour pour mon école. Ce travail absorbe presque toutes mes heures non employées à l'école. C'est que je désire faire quelque chose de bien et que je rencontre des difficultés. Etablir une heureuse répartition des diverses branches d'enseignement entre les cinq cours de ma classe, de manière à ce que je n'aie pas souvent besoin de moniteurs et que je puisse pourtant occuper toujours les enfants ; faire que le second exercice chasse la fatigue du premier, en mettant en œuvre autant que possible des facultés différentes ; faire régner la vie en évitant le bruit et la confusion, donner à chaque branche les développements en rapport avec son importance ; régler le temps et me régler moi-même, pour donner aux enfants l'exemple constant de l'ordre et de l'exactitude ; voilà ce que je veux obtenir par mon ordre du jour. Il faut qu'il y ait dans mon école l'activité que j'admire dans mon rucher, et je crois être assuré d'établir ce bel ordre en occupant sans cesse les élèves à un travail intéressant. « Occupez vos élèves et rendez-les joyeux, m'écrit mon ancien maître que j'ai consulté, tout est là, ordre, activité, instruction. » Cela me rappelle l'histoire de ce père de famille qui semait des noix ou des pommes dans sa cour, et les faisaient ramasser une à une par ses deux filles, lorsqu'il les voyait oisives. Au lieu de noix je me sers de dessins, même pour les tout petits. La tâche

d'un cours est-elle achevée avant l'heure, se présente-t-il un intervalle non prévu, vite je trace quelques lignes sur le tableau noir, et je les fais reproduire une, deux, trois et même quatre fois sur l'ardoise. Cela se fait vite et sans fatigue.

Dimanche, 7. — Pas disposé à écrire aujourd'hui, la tête est vide. Je vais me coucher avec cette bonne pensée de je ne sais quel auteur : Pour bien conduire les enfants, il faut prendre leurs yeux et leur cœur, voir et sentir à leur portée et les juger là-dessus. On épargnerait ainsi bien des larmes pour de fausses leçons. Pauvres petits enfants, comme je souffre quand je les vois malheureux, tracassés, contrariés ! C'est bien senti et bien dit. Bonsoir.

(A suivre.)

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — *Annonces officielles* : D'après le tableau des fonds d'école que vient de publier la direction de l'instruction publique, le nombre d'écoles dans notre canton s'élève à 320, celui des élèves à 16,558 ; les fonds d'école à 2,224,081 fr. 64 c. et les subsides de l'Etat pour l'année 1871 à 6500 fr. Les fonds d'école ont augmenté en 1870 de 72,252 fr. 29 c.

ZURICH. — On vient de nous communiquer un appel aux instituteurs pour la formation d'une nouvelle association des instituteurs suisses. La première réunion du comité provisoire a dû avoir lieu à Zurich le 18 juillet. Il est étrange qu'aucune de ces sociétés ne sache circonscrire son activité dans le domaine neutre de la pédagogie. Ainsi le programme de cette nouvelle société s'inspire d'une intolérance ouverte et d'un esprit agressif et hostile à l'endroit du catholicisme.

Que les libres-penseurs de la Suisse se convainquent bien d'une chose, c'est que les instituteurs catholiques ne consentiront jamais à renier leur foi pour remettre leur influence et leur ministère au service de la franc-maçonnerie ou d'une coterie politique. Nous serons les premiers à prêter notre concours à leurs projets et à entrer dans leurs sociétés, lorsqu'ils sauront placer les intérêts de la science au-dessus de tout esprit de parti et surtout au-dessus de leur haine confessionnelle.

SCHWYTZ. — Nous saluons avec joie la prochaine transformation de l'excellent journal scolaire de M. Bürgler en un organe central plus étendu et plus développé. Nous ne doutons pas que les instituteurs et les familles allemandes de notre canton ne fassent le meilleur accueil au *Volksschulblatt* ainsi agrandi et transformé.

THURGOVIE. — Le Conseil d'Etat de ce canton a autorisé le